



Soft Care Defend Foam Gel Mains Antibactérien

Révision: 2021-03-25

Version: 09.1

Nom du produit: Soft Care Defend Foam
Gel Mains Antibactérien
FDS #: MS0301548
Utilisation recommandée: • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
1300 Altura Rd., Suite 125
Fort Mill, SC 29708
Phone: 1-888-352-2249
Adresse Internet pour fiche de données de
sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada
Diversey, Inc. - Canada
6150 Kennedy Road Unit 3
Mississauga, Ontario L5T 2J4
Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2B
Inflammabilité Liquides Inflammables, Catégorie 3



Mention d'avertissement:

Avertissement.

Déclarations sur les risques

LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES.

mises en garde :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%
Propane-1,2-diol	57-55-6	1 - 5%
Lauryl-sulfate d'ammonium	68081-96-9	1 - 5%
Laureth-sulfate d'ammonium	67762-19-0	0.5 - 1.5%
Chloroxylénol	88-04-0	> 0.1 - < 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Dangers spécifiques Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Bien laver après manipulation. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm (STEL)	1000 ppm (TWA) 1900 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

Protection des yeux:	Where risk of exposure is possible, wear appropriate eye protection.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide	Couleur: Transparent , de Incolore à Jaune
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.	Odeur: Product specific
Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: Indéterminé	Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité: complètement soluble	Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible.
Densité relative (relativement à l'eau): 1.00	Densité: 0.9999 Kg/L
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.	Masse volumique apparente: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur: Pas d'information disponible.	Point d'éclair: > 130 °F > 55 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.	Viscosité: 0
Phosphore élémental: 0.00 % by wt.	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 5.4 % *
pH: ≈ 8.5	Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
La corrosion des métaux: Non corrosif	Sustained combustion: Le produit entretient la combustion
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé	

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires. Les symptômes peuvent inclure de l'inconfort, des rougeurs et des larmolements.

Ingestion: Symptoms may include stomach pain and nausea. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Inhalation: Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance. Aucun à notre connaissance

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance. Aucun à notre connaissance

Inscriptions comme cancérigènes: L'alcool éthylique est seulement classé comme un agent cancérigène du groupe 1 par le CIRC et California Proposition 65 lorsqu'il est destiné à la consommation dans des boissons alcoolisées. Nous ne produisons pas de boissons alcoolisées; par conséquent, l'alcool éthylique n'est pas considéré comme un agent cancérigène dans nos produits. L'alcool isopropylique est seulement classé comme un agent cancérigène du groupe 1 par le CIRC & OSHA en raison de

l'exposition éventuelle à des brumes d'acide sulfurique susceptibles d'être générées durant le processus de fabrication. Nous ne produisons pas d'alcool isopropylique; par conséquent, l'alcool isopropylique n'est pas considéré comme un agent cancérigène dans nos produits. This product contains a component that is classified by the International Agency for Research on Cancer (IARC) as Group 1, "Carcinogenic to humans", which is generally based on sufficient evidence of carcinogenicity in humans and sufficient evidence of carcinogenicity in experimental animals. No data is available on the product itself.

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA
Alcool éthylique	64-17-5		1	

Mesures numériques de toxicité
(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Entreposage des pesticides :
Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :
Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :
Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets inflammables D001.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujéti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) UN1170, ETHANOL SOLUTION, 3, III

Description du voie maritime connaissance UN1170, ETHANOL SOLUTION, 3, III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

Réglementation des É.-U.

CERCLA/ SARA

Réglementation Canadienne

Ce produit chimique est un produit enregistré canadien avec DIN et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage pour les désinfectants en vertu de règlements nationaux. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les risques requis pour les fiches signalétiques (FS), et les étiquettes en milieu de travail pour les produits non désinfectants par le HPR (SIMDUT 2015). Cette FS a été préparée en vertu du critère HPR (SIMDUT 2015), ce qui peut engendrer des différences entre l'étiquette et le langage de la FS.

DIN No. : 02448866

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X
Alcool isopropylique	67-63-0	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 1

Inflammabilité 2

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2021-03-25

Version: 09.1

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.